

**ASSOCIATION AFRICA 21, GENEVE**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTROLE RESTREINT  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES**

\*\*\*\*\*

**Exercice 2021**

\*\*\*\*\*

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale ordinaire des membres de  
**l'Association Africa 21**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Africa 21, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.


Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes, ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels qui vous sont soumis et qui présentent un déficit au bilan de CHF 965 ne sont pas conformes à la loi.

La comptabilité a été tenue sur la base d'une continuité d'activité, car le comité est confiant quant à l'avenir de l'association qui présente dans son budget 2022 un bénéfice qui comble le déficit présenté au 31 décembre 2021.

Si tel ne devait pas être le cas, nous attirons votre attention sur le fait que le comité devra prendre les mesures nécessaires pour assurer la pérennité de l'association.

Comtesas + Gerficom SA



Fabrice Gouthière  
Expert réviseur agréé  
Agrément n° 105145

Genève, le 11 mars 2022

FG/as/4 ex.

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 9'783, compte de résultat, annexe)

## Association Africa 21

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

#### Actif

	<u>Notes aux annexes</u>		<u>2021</u> CHF		<u>2020</u> CHF
<b><u>Actif circulant</u></b>					
<u>Liquidités</u>					
Postfinance	3.1		8'749		5'922
<u>Autres créances à court terme</u>					
Prêt à court terme			0		0
<u>Compte de régularisation de l'actif</u>	3.2		0	7'789	13'711
<b>Total de l'Actif circulant</b>			<b>8'749</b>		<b>13'711</b>
<b><u>Actif immobilisé</u></b>					
<u>Immobilisations corporelles et incorporelles</u>					
Matériel de bureau & informatique			2'284	2'284	
Fonds d'amortissement matériel de bureau			-1'250	-793	1'491
Site internet			739	739	
Fonds d'amortissement site internet			-739	-739	0
<b>Total de l'Actif immobilisé</b>	3.3		<b>1'034</b>		<b>1'491</b>
<b>Total de l'Actif</b>			<b>9'783</b>		<b>15'202</b>

#### Passif

##### **Capitaux étrangers à court terme**

Dettes aux membres	3.4		2'199	3'347	
Comptes de régularisation du passif	3.5		3'115	9'707	13'054
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>			<b>5'314</b>		<b>13'054</b>

##### **Fonds affectés**

	3.6				
Fonds affectés au projet EGYPTE			5'349	0	
Fonds affectés au projet Plateforme			85	0	
			0	0	
			<b>5'434</b>		<b>0</b>
<b>Total des fonds affectés</b>			<b>5'434</b>		<b>0</b>

##### **Capitaux propres**

Résultat reporté			2'148	-48	
Résultat de l'exercice			-3'113	2'196	2'148
<b>Total des capitaux propres</b>			<b>-965</b>		<b>2'148</b>
<b>Total du Passif</b>			<b>9'783</b>		<b>15'202</b>

## Association Africa 21

### COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

	<u>2021</u> CHF	<u>2020</u> CHF
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>		
Revenus en numéraire des projets	0	0
Subventions en nature des projets	0	0
Dons affectés DFAE projet JMJA 2020	0	11'000
Dons affectés autres, projet JMJA 2020	0	6'941
Dons affectés DFAE projet Atelier Tunis 2020	0	12'000
Dons affectés autres, projet Atelier Tunis 2020	0	11'948
Dons affectés DFAE projet Plateforme	18'000	18'000
Dons affectés Projet Egypte	17'520	0
Cotisations des membres	1'105	1'610
Dons en numéraire	1'248	80
Autres produits d'exploitation	0	17
	<hr/> 37'873	<hr/> 61'596
<b>Total des produits</b>	<hr/> <b>37'873</b>	<hr/> <b>61'596</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>		
<u>Charges directes liées aux projets</u>		
Consultants projets	21'100	41'463
Indemnités Participants	1'883	8'800
Prix aux lauréats	5'000	8'455
	<hr/> 27'983	<hr/> 58'718
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Frais de déplacements	806	829
Frais de réunion et de conférence	837	811
Communication et informatique	2'162	651
Fournitures de bureau	53	136
Cotisations	0	290
Révision	1'185	0
	<hr/> 5'043	<hr/> 2'717
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<hr/> <b>33'026</b>	<hr/> <b>61'435</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements</b>		
	<hr/> <b>4'847</b>	<hr/> <b>161</b>
Amortissements	457	1'196
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts</b>		
	<hr/> <b>4'390</b>	<hr/> <b>-1'035</b>
Intérêts et frais bancaires	1'022	319
Gains/(pertes) de change	288	-31
<b>Résultat financier</b>	<hr/> <b>1'310</b>	<hr/> <b>288</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		
	<hr/> <b>3'080</b>	<hr/> <b>-1'323</b>
3.7 Charges exceptionnelles uniques ou hors période	1'759	0
3.7 Produits exceptionnels uniques ou hors période	-1'000	0
<b>Résultat de l'exercice avant variation des fonds</b>		
	<hr/> <b>2'321</b>	<hr/> <b>-1'323</b>
Dissolution des fonds affectés	30'086	63'408
Dotations aux fonds affectés	-35'520	-59'889
<b>Résultat des fonds affectés</b>	<hr/> <b>-5'434</b>	<hr/> <b>3'519</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		
	<hr/> <b>-3'113</b>	<hr/> <b>2'196</b>

## Association Africa 21

### ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2021

#### 1. Présentation

L'association Africa 21 est une association sans but lucratif, inscrite le 9 août 2011 selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle a pour but de :

- Suivre, relayer et analyser les dynamiques relatives aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Répondre aux besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités sur les thématiques relatives aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Etre force de proposition et œuvrer à des éclairages prospectifs relatifs aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Etre l'interface ou la plateforme de dialogue entre les différents acteurs du développement durable de l'Afrique;
- Mettre en avant et encourager la recherche pour et en Afrique sur le développement durable.

#### 1.1. Membres du Comité :

M. Ugo Ikpeazu	Président
M. Eric Mallinjou	Trésorier
M. Julien Chambolle	Secrétaire général
M. Didier Bebada	Conseiller scientifique
Mme Fernande Abanda	Conseillère scientifique
M. Ahmed Chbab	Conseiller à la stratégie
M. Alejandro Gomez	Conseiller à la stratégie

Les modifications d'inscription sont en cours au Registre du commerce.

#### 1.2. Organe de révision :

Comtesas + Gerficom SA  
Route des Jeunes 9  
1227 Les Acacias

Nomination en 2021 pour les comptes 2020.  
En cours d'inscription au Registre du commerce.

#### 2. Principes comptables

##### 2.1. Base de préparation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis conformément à la loi et aux statuts.

##### 2.2. Principes d'évaluations :

###### **Trésorerie**

La trésorerie comprend les comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

###### **Comptes de régularisation de l'actif et du passif**

Les comptes de régularisation de l'actif et du passif servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir dans les actifs circulants et les charges à payer et les produits reçus d'avance dans les fonds étrangers au passif du bilan.

## Association Africa 21

### ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2021

#### **Fonds affectés**

Les fonds affectés sont comptabilisés selon le référentiel Swis GAAP RPC 21. Les subventions sont enregistrées à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation / utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds (dès le 1er janvier 2020).

#### **Produits et charges**

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

### **3. Explications relatives aux postes du bilan**

#### 3.1. Liquidités

Nature du compte	2021	2020
PostFinance courant	1'112	2'222
PostFinance projets	2'154	2'096
PostFinance devises	5'483	1'604
<b>Total</b>	<b>8'749</b>	<b>5'922</b>

#### 3.2. Comptes de régularisation de l'actif :

Nature du compte	2021	2020
Solde subvention DFAE JMJA 2019	0	0
Solde subvention DFAE JMJA 2020	0	1'439
Solde subvention DDC Tunis 2020	0	3'000
Solde subvention UNEP JMJA 2020	0	3'350
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>7'789</b>

#### Rappel bilan 2020 :

Les soldes ont tous été encaissés au cours du 1er trimestre 2021, un reliquat de CHF 574 a été passé en perte exceptionnelle (Insuffisance subvention Tunis 2020), et CHF 224 en perte de change.

#### 3.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Intitulés	Téléphone	Video pro.	Ordinateur	Camera	Site internet
Valeur brute au 01.01.2021	50	440	959	835	739
Acquisition/Aliénation	0	0	0	0	0
<b>Valeurs brutes au 31.12.2021</b>	<b>50</b>	<b>440</b>	<b>959</b>	<b>835</b>	<b>739</b>
Fonds amortissement au 01.01.2021	-40	-132	-288	-334	0
Amortissement	-10	-88	-192	-167	-739
<b>Fonds amortissement au 31.12.2021</b>	<b>-50</b>	<b>-220</b>	<b>-480</b>	<b>-501</b>	<b>-739</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2021</b>	<b>0</b>	<b>220</b>	<b>479</b>	<b>334</b>	<b>0</b>

Le site internet a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel total sur l'exercice 2020

#### 3.4. Dettes aux membres

Nature du compte	0	0.00
Avances faites par les membres	2'199	3'347
<b>Total</b>	<b>2'199</b>	<b>3'347</b>

Il s'agit de fonds avancés par les membres fondateurs en 2011 et 2012 pour l'enregistrement de l'association au Registre du commerce de l'Etat de Genève, ainsi que pour la création du site internet.

Un membre a abandonné une partie de son avance en 2021, pour CHF 1'148. Ladite somme figure dans les dons en numéraire en 2021.

## Association Africa 21

### ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2021

#### 3.5. Comptes de régularisation du passif & provisions :

Nature du compte	2021	2020
Indemnités Egypte	430	0
Prix concours décembre Plateforme	1'500	0
Provision Révision 2021	1'185	0
Honoraires J.Chambolle Plateforme	0	2'907
Honoraires JL Moontoosamy Atelier tunis 2020	0	4'500
Honoraires JL Moontoosamy JMJA 2020	0	500
Indemnités journalistes JMJA 2020	0	800
Honoraires J.Chambolle JMJA 2020	0	1'000
<b>Total</b>	<b>3'115</b>	<b>9'707</b>

Les indemnités et prix de concours ont été payés au cours des mois de janvier et février 2022.

#### 3.6. Fonds affectés

Fonds	31.12.2020	Attribution	Dissolution	Transfert	31.12.2021
Fonds affectés au projet EGYPTE	0	17'520	-12'171		5'349
Fonds affectés au projet Plateforme	0	18'000	-17'915		85
					0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>35'520</b>	<b>-30'086</b>	<b>0</b>	<b>5'434</b>

#### 3.7. Charges et produits exceptionnels uniques ou hors période

Nature du compte	2021	2020
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Honoraires révisoin 2020	1'185	0
Insuffisance subvention projet Tunis	574	0
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>1'759</b>	<b>0</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Honoraires J.Chambolle JMJA 2020 abandonnés	-1'000	0
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>-1'000</b>	<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>759</b>	<b>0</b>

4. Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	néant	néant
- Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	néant	néant
- Dettes envers les institutions de prévoyance	néant	néant
- Actifs mis en gage	néant	néant

#### 5. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant.

#### 6. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

L'Association n'a pas d'employé.

## Association Africa 21

### ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2021

#### **7. Indemnités versées aux membres du comité**

Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation.

#### **8. Continuité de l'exploitation**

Malgré le déficit 2021 pour CHF 965 constaté au 31 décembre 2021, le comité de l'association AFRICA 21 est confiant pour la continuité d'exploitation. En effet, les prévisions 2022 montrent un bénéfice d'exploitation permettant de combler la situation de "surendettement".

#### **9. Exonération fiscale**

L'association a obtenu le renouvellement de l'exonération fiscale des impôts cantonaux et communaux en 2020, pour une durée de 5 ans.